

## YUCCA FILAMENTOSA POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES

La drogue *Yucca filamentosa* est constituée par la plante entière fleurie fraîche *Yucca filamentosa* L.

### DESCRIPTION DE LA DROGUE

*Yucca filamentosa* L. est une plante vivace, dressée, pourvue d'une souche ligneuse courte, surmontée d'un bouquet de feuilles linéaires, prolongées au sommet par une épine courte et disposées en rosette très dense. De cette rosette s'élève une hampe de fleurs globuleuses à pétales libres, ovales, blanc crème, de 5 cm de longueur environ. Cette hampe dépasse 1 m de hauteur.

### IDENTIFICATION

La drogue présente les caractères macroscopiques précédemment décrits.

### SOUCHE

La teinture mère de *Yucca filamentosa* est préparée à la teneur en éthanol de 65 pour cent V/V, à partir de la plante fleurie fraîche *Yucca filamentosa* L., selon la technique générale de préparation des teintures mères (voir la monographie *Préparations homéopathiques (1038)* et la Précision complémentaire de l'Autorité française de Pharmacopée).

### CARACTÈRES

Liquide de couleur brun verdâtre, d'odeur herbacée et de saveur piquante.

### IDENTIFICATION

Ajoutez à 2 mL de teinture mère, 10 mL d'eau R. Agitez. Il se forme une mousse abondante et stable.

### ESSAI

**Éthanol** (2.9.10) : 60 pour cent V/V et 70 pour cent V/V.

**Résidu sec** (2.8.16) : au minimum 2,50 pour cent m/m.

**Chromatographie.** Opérez par chromatographie sur couche mince (2.2.27) en utilisant des plaques recouvertes de *gel de silice G R*.

Déposez sur une plaque, en bande de 10 mm, 30 µL de la teinture mère. Développez avec un mélange de 45 volumes de *propanol R*, de 45 volumes de *butanol R*, de 10 volumes d'eau R et de 2 volumes d'*acide acétique glacial R* sur un parcours de 10 cm. Laissez sécher la plaque à l'air.

---

*Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.*

Examiné en lumière ultraviolette à 365 nm, le chromatogramme présente généralement une bande bleutée de  $R_f$  voisin de 0,15, une bande gris-mauve de  $R_f$  voisin de 0,50, deux bandes rouges de  $R_f$  voisins de 0,85 et 0,95 et une bande bleu-vert voisine du front du solvant.

Pulvérisez sur le chromatogramme la *solution de trichlorure d'antimoine R* et chauffez la plaque à 100-105 °C pendant 10 min. Examiné en lumière ultraviolette à 365 nm, le chromatogramme présente une à deux bandes rose orangé plus ou moins bien séparées de  $R_f$  voisin de 0,15, une bande rose orangé de  $R_f$  voisin de 0,35, une bande verte et une bande bleue superposées de  $R_f$  voisin de 0,45, une bande bleu-vert de  $R_f$  voisin de 0,70 et une bande rose orangé de  $R$  voisin de 0,80.

Sur un deuxième chromatogramme préparé dans les mêmes conditions, pulvérisez une solution d'*acide sulfurique R* à 100 g/L dans l'*éthanol à 96 pour cent R* et chauffez la plaque à 100-105 °C pendant 10 min. Examiné en lumière ultraviolette à 365 nm, le chromatogramme présente une bande brun orangé de  $R_f$  voisin de 0,15, une bande étalée brun foncé de  $R_f$  voisin de 0,30, une bande mauve de  $R_f$  voisin de 0,50, une bande brun orangé de  $R_f$  voisin de 0,60 et une bande rosée de  $R_f$  voisin de 0,80. Il peut également apparaître une à deux bandes rose-mauve de  $R_f$  voisin de 0,90.

---

*Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.*